

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

22361223

Déposé
27-09-2022

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0457059248

Nom(en entier) : **Les Abattoirs du Hainaut**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Slachthuisstraat 46
: 7700 Mouscron**Objet de l'acte :** DENOMINATION, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION,
AUTRES MODIFICATIONS)

Il ressort d'un acte signé le 26 septembre 2022 devant maître Hélène DUSSELIER, notaire de résidence à Meulebeke, exerçant sa fonction dans la société NOTARIS HÉLÈNE DUSSELIER SRL, dont le siège social est établi à Meulebeke, Barnumstraat 20; concernant une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Les Abattoirs du Hainaut", dont le siège est établi à 7700 Mouscron, Rue de l'Abattoir 46; avec le numéro de TVA/d'entreprise BE0457.059.248, RPM Hainaut Division Tournai; que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix et dans le respect des restrictions légales ou statutaires au droit de vote:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le nom de la société de "Les Abattoirs du Hainaut" à "Abattoir Management & Operations" à compter de ce jour.

L'assemblée déclare et reconnaît que le notaire instrumentant a préalablement signalé le caractère distinctif obligatoire de la dénomination sociale et l'interdiction de confusion avec des dénominations sociales existantes, conformément à l'article 2:3 du Code des Sociétés et Associations.

En conséquence, l'assemblée a décidé de remplacer le texte de l'article 1 des statuts par:

"La société revêt la forme d'une société anonyme. Elle est dénommée "Abattoir Management & Operations"."

Deuxième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs à l'organe d'administration afin d'exécuter les résolutions qui précèdent et confère au notaire soussigné tous pouvoirs afin de rédiger le texte de la coordination des statuts de la société, le signer et le déposer au greffe du Tribunal de l'Entreprise.

La société anonyme "TITECA ACCOUNTANCY", dont le siège est établi à 8800 Roeselare, Heirweg 198; numéro de TVA/BCE BE0882.371.584, RPM Gand Division Courtrai, représentée par ses administrateurs, ou toute autre personne désignée par elle, a été désignée comme mandataire ad hoc de la société, pour signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires en matière de gestion de la TVA et en vue de l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises et au registre UBO. A cet effet, le mandataire ad hoc a le pouvoir de prendre tous les engagements au nom de la société, de faire toutes les déclarations utiles et de signer tous les documents et, en général, de faire tout ce qui est utile et nécessaire à l'exécution du mandat qui lui est confié.

Pour extrait

Notaire Hélène Dusselier à Meulebeke

Déposé simultanément avec ceci: le texte coordonné des statuts

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").